

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18813 - 73ÈME ANNÉE

Quelle réponse aux problèmes de la population ?

## Après les élections sénatoriales, le rendez vous des Assises



Les scènes de joie hypermédiatisées des nouveaux élus montrent bien qu'il y a une rupture entre l'actualité des élus et les réalités sociales et humaines (notre photo).

**Les sénatoriales sont terminées. Les moments de liesse des vainqueurs ont été hypermédiatisés. Mais reste l'essentiel, les problèmes de la population.**

**N**ous venons de connaître 3 élections : présidentielle, en mai ; législatives, juin ; sénatoriales, en septembre. En contrepoint, 2 événements majeurs sont venus bouleverser ce bel ordonnancement électoral. Il s'agit des cyclones aux Antilles et la hausse du chômage, en août, à La Réunion. Toute une population en désespérance observe les élus qui occupent les médias mais n'apportent aucune solution à leurs problèmes quotidiens. Il y a bien une rupture entre l'actualité des élus et les réalités sociales et humaines. Le PCR est le seul Parti qui explique qu'il faut voir les choses globalement car tout est lié.

### La campagne d'explication de Gelita Hoarau

Lors de ces élections sénatoriales, Gelita Hoarau a mené une belle campagne. Sur le papier, le PCR ne pouvait compter que sur une trentaine de grands électeurs, un nombre loin du seuil nécessaire pour être élu. La sénatrice a multiplié les rencontres collectives et individuelles. Elle s'est exprimée devant des conseils municipaux qui ne sont pas de la même tendance politique que le PCR. Ces différents échanges ont permis de constater des convergences de vues sur l'analyse de la situation et la nécessité de porter ensemble un projet pour sortir La

Réunion de la crise. Dans plusieurs endroits, elle a même été applaudie.

La campagne de Gelita Hoarau a permis de souligner que l'analyse présentée par le PCR sur l'impasse du système et la nécessité de la responsabilité par l'autonomie des décisions est un point de vue de plus en plus partagé. Elle a été très courageuse de dire qu'une élection de plus ne règlera pas en effet les graves problèmes de la population. Les conséquences du changement climatique, le chômage, le manque de logement ou l'illettrisme sont des défis considérables. D'où son appel à un rassemblement, sans exclusive, des Réunionnaises et des Réunionnais, autour d'un projet commun, porté par toute la classe politique.

### Personne n'échappera à ses responsabilités

Le premier rendez-vous, c'est maintenant. Il s'agit des Assises des Outre-mer. Peu importe les mots et les intentions, nous devons être dans l'action. Ne pas confondre le rituel électoral et les problèmes de fond qui relèvent du niveau de conscience des intéressés.

Initialement, le gouvernement avait prévu une grand-messe à Paris. Un format connu qui repose sur la participation de personnes triées afin d'entériner les propositions déjà arretées par le gouvernement. Le PCR

a récusé cette formule, à l'occasion d'une conférence de presse tenue par Maurice Gironcel et Yvan Dejean. Finalement, le pouvoir a choisi de décentraliser ces rencontres dans les territoires concernés.

Autrement dit, les débats auront lieu sous les yeux des populations. Les responsables politiques sont donc au pied du mur de leurs responsabilités. Là, il n'est plus question de combines électorales pour éliminer le PCR. Il s'agit de proposer des solutions pour régler les problèmes concrets de la population. Lors d'un point presse, tenue à une semaine du scrutin sénatorial, Ginette Sinapin et Ary Yée Chong Tchi Kan l'ont rappelé.

Dans ce domaine, le PCR a une longue tradition. Il a déjà publié toute une série de documents, depuis les thèses fondatrices de 1959 au bilan de 70 ans de départementalisation, en 2016, en passant par d'autres ouvrages. Le PCR sera fidèle à cette ligne et fera partager ses propositions. En partant chacun de son point de vue, nous allons confronter nos arguments avec ceux des autres.

**M.M.**

## L'austérité pour tous sauf pour les plus nantis

# Un budget au service des plus riches

**Pendant que le gouvernement remet en cause les droits des travailleurs, il fait progresser ceux des plus riches qui sont les grands gagnants du premier projet de budget du nouveau pouvoir.**

**L**e gouvernement a présenté hier son premier projet de budget. Ses grandes lignes ne comportent aucune surprise. Il annonce 10 milliards de baisse pour les impôts, tout en maintenant une politique d'austérité pour réduire le déficit public. En conséquence, la dépense publique diminuera. Cette politique vise particulièrement les plus pauvres, car ce sont eux qui sont les plus demandeurs en termes

de services publics. En effet, les plus riches peuvent s'en passer en raison de leurs ressources financières.

Le projet de budget confirme une nouvelle baisse des ressources des collectivités. En effet, la diminution de la taxe d'habitation aura pour conséquence un manque à gagner de 3 milliards d'euros. La hausse de la CSG touchera tout le monde, surtout les retraités.

Les plus riches sont les bénéficiaires de ce premier budget du président Macron. L'impôt sur les grandes fortunes diminuera de 3,3 milliards d'euros en raison d'un nouveau mode de calcul, excluant les yachts, les jets privés et les profits tirés du capital.

**M.M.**

## Edito

# La révolte gronde aux Camélias à Saint-Denis

**H**ier, une manifestation spontanée a réuni de nombreuses personnes dans le quartier des Camélias à Saint-Denis. Pendant plusieurs heures, les manifestants ont filtré la circulation à un rond point stratégique.

Le point de départ est une affaire impliquant un conducteur de bus et un jeune du quartier. Le jeune a en effet été écrasé à la suite d'une manœuvre du bus. Une enquête est en cours pour faire la lumière sur cette affaire. La famille de la victime demande des explications et surtout des excuses. Elle a reçu la solidarité de nombreux habitants des Camélias qui ont décidé de se faire entendre.

Ce mouvement a été l'occasion de faire entendre d'autres revendications. Elles portent notamment sur les transports publics à Saint-Denis. Comme ailleurs à La Réunion, l'automobile est la reine de la route. Son acquisition est donc un moyen d'améliorer ses déplacements. Or, beaucoup d'habitants des Camélias n'ont pas de quoi se payer une automobile et dépendent des bus pour se déplacer. Le moins que l'on puisse dire est que dans ce domaine, les autorités compétentes à Saint-Denis suscitent le mécontentement. Il suffit de se souvenir des manifestations d'usagers lors des changements d'horaire et de desserte. Elles soulignent que les responsables ne prennent pas le bus pour aller travailler ou faire leurs courses.

Les manifestants d'hier déplorent l'attitude de certains chauffeurs, et le mépris des res-

ponsables des bus à Saint-Denis qui n'avait toujours pas adressé à la famille d'excuses officielles plus de 24 heures après les faits. Il faut dire que Saint-Denis est une ville où l'embouteillage est quasi-permanent. La faute à une politique qui favorise le tout-automobile. Une réalisation très médiatique comme le téléphérique ne règlera rien dans ce domaine. En effet, l'orientation stratégique prise par cette municipalité a été d'être contre le projet de train porté par l'ancienne majorité régionale. L'intérêt de la population était passé sous silence au profit de calculs politiques car la principale bénéficiaire du tram-train, c'était la population de Saint-Denis qui pouvait avoir l'espoir de voir les embouteillages se résorber. Au lieu de cela, les bus sont englués dans la circulation et au moindre accident, des milliers d'usagers sont pris en otages. Tout cela ne peut que générer l'exaspération des citoyens qui n'ont alors pour seul interlocuteur que le chauffeur du bus, et pas les responsables de leurs problèmes qui sont bien à l'abri dans leurs bureaux protégés par des vigiles.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Pire que l'ordonnance d'octobre 1960 : la loi (Hollande-Valls) Macron !

# Les assignations à résidence hors état d'urgence votées à l'Assemblée

**Des mesures d'exception prévues dans l'état d'urgence ont été inscrites dans la loi. Elles vont marquer un recul des droits des citoyens.**

**L**es atteintes aux libertés individuelles, cela a commencé avec un gouvernement Jospin qui, pour complaire à l'administration US de G.W. Bush, avait accepté sans broncher — outre le passeport biométrique — l'injonction américaine d'incorporer au-dit passeport, le n° des comptes bancaires et des cartes de crédit ainsi que des renseignements sur d'éventuels crédits en cours.

Heureusement que, pour l'honneur de la démocratie, la CNIL s'était fermement opposée à cette incroyablement atteinte aux libertés et que, seul a subsisté le passeport biométrique.

Ce suivisme de la part d'un parti se réclamant des idéaux de liberté — ? paroles, paroles, paroles ? — a ouvert la voie à une série de mesures restreignant toujours plus les libertés.

Sarkozy, Hollande n'ont pas été en reste et voilà désormais que, sur la base de soupçons — pas besoin de preuves — nous pouvons être assignés à résidence, SANS JUSTIFICATION, pour une durée d'une année entière. Sans la moindre preuve, il sera possible d'être astreint au port du bracelet électronique pour une même durée.

Et lorsque la députée et ex-juge Laurence Vichniesky demande de soumettre la prolongation des assignations « à l'aval d'un juge judiciaire », son amendement est rejeté par le ministre de l'Intérieur au motif que, tenez vous bien, « l'assignation et le bracelet électronique sont des mesures restrictives de liberté mais

pas privatives de liberté ».

Bref, tu ne peux ni recevoir, ni être reçu en présence de plus de 3 personnes, et si tu as le bracelet tes collègues, tes amis, tes associés savent qu'ils ont affaire à un pestiféré de la République, un suspect, un potentiel criminel — sans la moindre preuve — mais, le brave M. Gérard Collomb, socialiste aujourd'hui En Marche, te dit que ce n'est rien, juste une petite mesure restrictive de liberté permettant juste de te surveiller parce qu'un de tes voisins, l'un de tes collègues en compétition avec toi pour un poste, un avancement, une mutation avantageuse, va pouvoir signaler tes activités potentiellement dangereuses même si elles sont purement imaginaires.

### **Machine à fabriquer des suspects**

Et voilà enclenchée la machine à fabriquer des suspects ! En Marche Tous contre tous ! Tous d'abord espion de son voisin avant l'amitié ! Vous croyez que je délire ? Après la tuerie du Bataclan, nombreuses furent les voix qui s'élevèrent pour demander qu'on cherche à comprendre par quels cheminements des jeunes gens peuvent arriver à perpétrer de telles abominations. Réaction immédiate du Premier ministre, Manuel Valls : « comprendre, c'est déjà admettre ». Donc, si l'actuelle loi avait déjà existé, tenter de comprendre comment des jeunes Français pouvaient en arriver à de tels crimes, aurait pu

— pour Manuel Valls — rendre suspects sans preuve celles et ceux tentant de comprendre comment on peut basculer ainsi dans le crime.

### **Le précédent d'octobre 1960**

Et pour celles et ceux, trop jeunes pour avoir connu cette réalité, ou trop vieux et perdant la mémoire de ces faits tant ils paraissaient, jusqu'à hier, impossibles, rappelons qu'à La Réunion, sur la base de l'ordonnance d'octobre 1960, prise pour l'Algérie, sur simple signalement du Préfet, plus de 10 fonctionnaires de La Réunion furent frappés d'exil, sans jugement. La Réunion n'est pas l'Algérie pourtant. L'opposition politique et démocratique à un gouvernement à La Réunion mettait-elle en danger la conduite d'une guerre coloniale en Algérie ? Mais les expulsions ont pourtant bien été décidées — sans aucun contrôle de la justice — sur la base d'une ordonnance liberticide destinée à réprimer les fonctionnaires exerçant en Algérie.

Alors ? Alors, pour que nos députés et sénateurs n'acceptent pas sans réagir une loi aussi attentatoire aux libertés, il serait bon qu'ils aient à l'esprit ce qu'une simple ordonnance prise en 1960 — pas une LOI — a permis à La Réunion jusqu'à son abrogation en 1972.

Ne pas réfléchir aux conséquences de ses erreurs c'est se condamner à sans cesse les recommencer

**Jean**

### **In kozman pou la rout**

**« Sak lo sinp la planté, lo saz i déplant pa ! »**

Dann nout lang kréol lo mo « sinp » sa nana son sans, dizon na mèm plizyèr sans. I di pa in manzé « sinp », in tizane « sinp », sansa ankor in moun « sinp ». I pé di osi in n'afèr sinp pou konprann. I di galman in moun sinp kan li lé pa tro instruyé. I pé di osi sa kant lo moun la pa kass lo kate pate in kanar... Alon méfyé ! Pars la pa pars in moun lé pa doktèr li koné pa in bon tizane. La pa pars li la pa tro aprann dann liv li konétra pa dann kèl degré d'line i fo plant in brède, sansa in mayi. Alon méfyé osi, pars nana d'moun si tèlman orgyé ké zot i pans zot tousèl i koné é sak lété avan zot i koné pa arien. Poitan isi dsi la tèr nana in vérité sansa plizyèr vérité, in rézon sansa plizyèr rézon. Alé ! Mi lèss azot réfléshi ma dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Les saccageurs de mémoire -1-

Quelle étrange maladie du dire - qui n'aurait sans doute pas plus d'importance qu'un vent froid et mauvais qui passerait sous votre nez et qui vous ferait serrer votre manteau, si elle n'affectait la tenture de votre existence, si elle n'influait pas, si elle n'en détournait pas - parfois même - le cours de votre vie, si elle n'allait pas jusqu'au saccage...

En quelle étrange maladie du dire se tient la société - une vraie septième : parce que ça ne s'arrête pas simplement aux juges, aux gendarmes, à des « psychologues », à des pseudos journalistes qui font dessiner Angrand des autoportraits « avec de la fumée de cigarette » ?

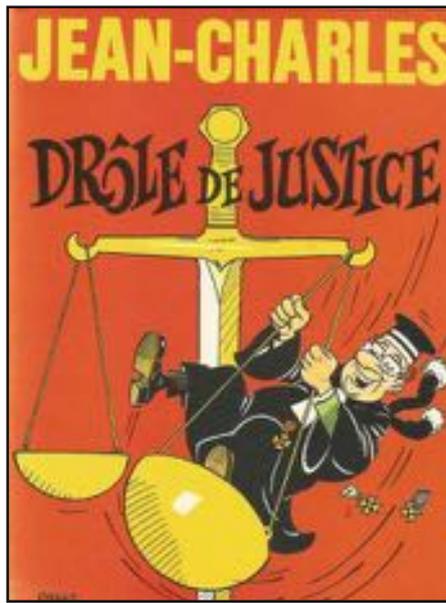
Combien de fois, dans les bureaux froids en gendarmerie, ou dans ceux des juges pressés, vous avez relu une déposition, ou pire encore vous l'avez entendue, en vous disant : Non, ce n'est pas exactement ce qui a été dit, ou Je ne l'ai pas dit de cette manière : voilà une partie de votre vie écrite avec des phrases mortes. Comme, dans le fond, tout se trouve rabaisé...

Combien de fois avez-vous signé cette soupe de mots tiédasse, fade, où tout paraissait diminué, bizarre, absurde dans le miroir déformé des mots qui ne sont pas les vôtres, et par lassitude, parce qu'on n'allait pas y passer la nuit, par appréhension d'avoir à trancher : finita la comedia ?...

Le 'brillant' (c'est rare dans la profession, et mérite d'être souligné) Éric de Montgolfier faisait part d'un semblable écoeurement dans son « Devoir de déplaire », au point qu'il refusait que l'on rédigeât à sa place ses propres dépositions.

Car ceux-là ne distinguent rien, ils ne savent ni la part de l'essentiel ni de l'accessoire, ni voir combien l'accessoire entre dans la part de l'essentiel. L'amnésie est leur métier.

Il y a de la gageure, certes, à vouloir faire entrer dans les phrases bornées la complexité des creux du vécu, à faire tenir ces vagues à la Hiroshige subies et surmontées, sans dénaturer la superposition des niveaux de conscience qu'induit la vie : cela supposerait d'aborder le fait en chevallant les continuités, trouver l'adéquation des formules, lancer les métaphores qui silhouettent l'imaginaire qui s'y attache, surtout rapporter l'événement pris dans sa gangue de silence et d'incompréhension... La pleine conscientisation de ces moments est toujours tardive, elle prend des



Drôle de justice par Jean-Charles, éditions des Presses de la Cité.

années à fixer ses contours, pareille à ces fossiles qui ressurgissent intacts de l'érosion naturelle.

Comment pourrais-je (par exemple) formuler le fait que ma mère tentait de se suicider à cause de nous - comme elle le disait-, nous, ses fils aînés : du fait qu'ado cela nous dépassait, que nous ne comprenions pas, parce que ça n'avait aucune réalité pour nous, que ça glissait comme l'eau sur la feuille du songe... Je n'ai saisi la monstruosité de tels actes, vingt ans après, qu'en lisant dans les yeux d'un thésard en psychologie de l'éducation. Seulement faudrait-il appréhender dès l'abord l'atmosphère de violence qui baignait non seulement le foyer mais la société entière d'après-guerre, la scrutant à travers les prismes de Mauriac, Pergaud, Bazin, Duras... Et cela même n'y suffirait pas. Il faudrait sans doute (d)écrire la façon dont l'angoisse répétée, sourde, montait à taper sur la porte de la salle de bain fermée, blanche comme une page, à l'appeler, le tournevis cherché à la hâte pour l'ouvrir, extirper le corps nu, inerte, de notre mère, de son bain brûlant, les seins pâles, ballotants comme de la gelée, la transporter évanouie jusqu'à son lit, la serviette étalée, les efforts de mon père à la ranimer ; et quand bien même dire tout cela ne serait pas exact, si l'on ne précisait pas le tabou de silence, essentiel, consubstantiel, qui entourait ces crises. Les noms des antidépresseurs, le bruit de l'armoire à alcools qui s'ouvre et se referme, de la bouteille qui se débouche qui faisait qu'on l'appelait « l'alcool » en

ricanant dans la cuisine. Nous, ados boutonneux, nous parlions ainsi de notre mère.

Il y aurait des choses, bien entendu, à remuer dans la conscience de ces souvenirs qui nous ont transpercé : de plus troublantes, un étrange besoin de tragédie, de mise en scène, à l'origine de ces moments.

Et puis s'il fallait en comprendre l'impact, analyser point par point les relations futures nouées avec les autres : avec le 'sexe opposé'...

Tout cela a reflué d'un coup à la lecture d'une simple phrase qui a joué le rôle de la petite madeleine. Me passera-t-on enfin l'amertume de ces tasses de thé ? Ma joie va aux Réunions d'Oiseaux plus qu'aux arrêts insipides des juges stupides. Il n'est point besoin de se prendre pour l'Écclésiaste pour réaffirmer le principe de l'œil pour œil, mot pour mot en direction des saccageurs de mémoire, des détresseurs de Temps : ceux qui se décrètent les Officiels du discours de votre propre histoire...

La phrase tient toute entière dans une construction enfantine, presque bête - ah ces anamnèses anamorphosées !- rédigée il y a peu par une « psychologue » du Mentis dans ses conclusions : « C'était un enfant qui mangeait peu et pleurait beaucoup ». Observez comme l'antithèse du peu-beaucoup tire à la caricature comme on tire la langue. La période précédente contextualise certes : La petite « était alors âgée de 4 mois. Elle vivait chez son père les 2 premières années de vie, et elle était avec sa mère un week-end sur deux ». Cette enfant alors « mangeait peu et pleurait beaucoup »...

Cette enfant, c'est ma fille. J'ignore de qui cette 'spécialiste' tient cela. Elle n'était pas à Bandréle, en 2005 : au nom de quoi, je vous prie ?...

Un matin en salle des profs, deux collègues amis ont été surpris de me voir venir un cocard à l'œil. Ils m'ont demandé ce qui m'était arrivé, j'ai écarté la question. Ils ont bien compris que je ne voulais pas en parler.

Quelques mois plus tard, quand les choses s'envenimaient, je leur ai demandé un témoignage. Ils ne se souvenaient de rien. Mes anciens élèves, eux, s'en souvenaient.

(à suivre)

Jean-Baptiste Kiya

# Oté

## L'ésklavaz modèrn lé ankor bien vivan !

*Si ou i réfléshi pa tro ou lé riskab pans l'èsploitasyon l'om par l'om sa sé in n'afèr la fini. Ou i pé mèm di té i parl l'èsploitasyon dann tan lontan é té l'èsploitasyon an vré. Alé oir koméla l'èsploitasyon la fini é pou pa obli lo mo bann gran doktèr i di l'èsploitasyon sé kan i ansèrv out fors travaye pou fé in kantité plu-valu é mèm si ou i gingn out soso dann out boulo nana sak i gingn dé mil é dé sanan plis ké ou.*

*Mi ékri sa konmsa ni obli pa lo vré èsploitasyon li lé ankor la é li lé in pé partou. Ousa ? Dann bann péi konm lo Bangladesh l'Inn épi désèrtin péi l'afrik, dann bitasyon, dann bann mine é lo réstan. Alé oir, li lé bien la dann bann péi i di zot lé sosyalman avansé. Lo burn-out ? I égzis sa .L'inkapacité d'travaye afors ou lé izé ? Sa i égzis é pa solman ousa ni kroi. Lo suisid dann travaye ! I égzis pa sa ?*

*Moin té apré akout la radyo dsi la rout kan toudinkou in zournalist la parl désèrtin l'antropriz soidizan jenn, modèrn, épi kool mé par l'fète bann travayèr i koné l'anfèr tou lé zour dann boulo. Banna la parl in l'antropriz i éspédyé koli dann lo mond antyé é nana d'moun pou prépar sa.*

*Zot zot i pilote in pti vézikil lèktrik, in kask dsi z'ot tète é dann kask la, i donn azot dé z'ord : alé isi, pass par la, trap in marshandiz sansa dé, artourn an aryèr, pass dsi koté, épi rant rant lo ga-lo préparartèr-i di OK ! Ok ! Ok ! Pa sito fini, i rolans ali. Ziska uit mil z'ord dann inn zourné avèk in pti ropo tazantan. Zot i koz pa dé minit avèk z'ot bann kolèg é kan zot lé o bout lo roulo médsinn travaye i donn azot in l'inkapacité é lo patron i pé mète azot déor. San fré !*

*Nana d'ot ka é d'aprè sak mi kroi lo l'émisyon i sar pass dann télé. Mi koné pa kan, mé si zot nana la shans rogard sa, zot va kon prann l'ésklavaz modèrn la pankor fini.. Biensir kapitalis lé trionfan é sé bann travayèr k'i pèye lo pri for la-dan.*

Justin